

JC MAGNIOT  
33 avenue de la Vallée du Lys  
37260 Artannes-sur-Indre

### Modification du PDA

La modification du périmètre de protection autour de l'église me semble acceptable, dès lors que le nouveau tracé épouse des limites parcellaires.

La législation n'étant pas modifiée quant à la notion de protection elle même , l'architecte des bâtiments de France ne pourra interdire à la commune de mettre en place un dispositif spécifique pour permettre aux personnes handicapées d'accéder en toute sécurité à l'église .

JC MAGNIOT